



Commune d'Oulles-en-Oisans

**Date limite de remise des offres :
vendredi 6 juillet 2018 à 12 heures**

**Règlement de consultation en procédure adaptée en
vue de l'attribution du marché de travaux pour la**

*Réfection de la Bergerie du Carrelet – remplacement
toiture et menuiseries extérieures*

Maître d'ouvrage :

Commune d'Oulles-en-Oisans
Le Village 38520 OULLES-EN-OISANS
Tél. : 04 76 80 06 13
Courriel : communeoulles@orange.fr



Commune d'Oulles-en-Oisans

Sommaire

Article 1 – objet et étendue de la consultation.....	3
1.1. objet de la consultation.....	3
1.2. calendrier de l'opération.....	3
1.3. étendue de la consultation.....	3
1.4. décomposition de la consultation.....	3
1.5. conditions de participation des concurrents.....	3
Article 2 – conditions de la consultation.....	3
2.1. durée du marché - délais d'exécution.....	3
2.2. variantes.....	3
2.3. délais de validité des offres.....	4
2.4. mode de règlement du marché et modalités de financement.....	4
2.5. cautionnement et garanties exigés.....	4
Article 3 – organisation de la consultation.....	4
3.1. dossier de consultation, visite et demande de renseignements.....	4
3.2. remise des candidatures et offres de marché.....	5
3.3. dossier à fournir par les candidats.....	5
3.4. sélection des candidatures et jugement des offres.....	6
Article 4 – désignation des candidats à retenir et négociation.....	6
Article 5 – attribution du marché.....	6
Article 6 – calendrier prévisionnel de la procédure.....	7



Commune d'Oulles-en-Oisans

Article 1 – objet et étendue de la consultation

1.1. objet de la consultation

La présente consultation a pour objet la désignation des entreprises pour la **réfection de la Bergerie du Carrelet – remplacement toiture et menuiseries extérieures**, sur la Commune d'Oulles-en-Oisans.

1.2. calendrier de l'opération

La date prévisionnelle de démarrage des travaux est fixée à la mi-septembre 2018 ou mi-mai 2019, selon que l'entreprise prévoit une intervention avant ou après l'hiver 2018-2019. Dans tous les cas, les travaux devront impérativement être terminés avant la fin juin 2019.

1.3. étendue de la consultation

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article 27 du décret du 25 mars 2016 n°2016-360 relatif aux marchés publics. Le marché ne sera pas reconduit.

1.4. décomposition de la consultation

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches. Les travaux sont répartis en 2 lots :

Lot n°01 – Remplacement toiture et isolation (code CPV principal : 45261213-0)

Lot n°02 – Remplacement menuiseries extérieures (code CPV principal : 45421100-5)

Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé. Les candidats pourront présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

1.5. conditions de participation des concurrents

L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leurs montants) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire, ainsi que leurs attestations d'assurance et inscription au registre des métiers. En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

Article 2 – conditions de la consultation

2.1. durée du marché - délais d'exécution

Les délais d'exécution des travaux sont fixés à l'acte d'engagement et ne peuvent en aucun cas être modifiés.

2.2. variantes

Les concurrents doivent présenter une offre entièrement conforme au dossier de consultation (solution de base). Mais ils peuvent également présenter, conformément à l'article 58 du décret du 25 mars 2016 n°2016-360 relatif aux marchés publics, une offre comportant des variantes.



Commune d'Oulles-en-Oisans

2.3. délais de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres ; ce délai est susceptible d'être prolongé en cas d'imprévus.

2.4. mode de règlement du marché et modalités de financement

Les paiements se font au fur et à mesure de la réalisation des travaux, par mandat administratif, sur présentation des factures correspondantes. Le prestataire présente au maximum une situation par mois. Les situations sont établies à l'ordre de la Commune d'Oulles-en-Oisans, maître d'ouvrage. Le prix est dû dès lors que l'ouvrage, la partie d'ouvrage ou l'ensemble de prestations auquel il se rapporte a été exécuté. Toute quantité et tout matériau qui n'auraient pas été prévus au bordereau des prix ne pourront être facturés sans avenant établi préalablement à toute exécution des travaux.

Le financement de l'ouvrage se fait intégralement par des Fonds publics : ressources propres du maître d'ouvrage, et subventions publiques.

2.5. cautionnement et garanties exigés

Une retenue de garantie de 5,00 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Cette garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire. Les retenues de garantie seront restituées levées au terme du délai de garantie d'un an suivant la réception de chantier et à la condition qu'aucune réserve ne persiste quant à la livraison de l'ouvrage.

Article 3 – organisation de la consultation

3.1. dossier de consultation, visite et demande de renseignements

3.1.1. dossier de consultation remis aux candidats

Le dossier de consultation, disponible sur le site internet de la Commune d'Oulles-en-Oisans à partir du lundi 11 juin 2018 ou sur simple demande écrite au maître d'ouvrage, comprend :

les pièces écrites générales suivantes :

- ✓ le présent règlement de consultation (RC) ;
- ✓ le formulaire DC1 : lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants ;
- ✓ le formulaire DC2 : déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ;
- ✓ le formulaire DC4 : déclaration de sous-traitance ;
- ✓ le formulaire ATTRI1 : acte d'engagement.

- ✓ le cahier des clauses techniques particulières communes aux deux lots (CCTP)
- ✓ les prescriptions techniques et la décomposition du prix global et forfaitaire propres à chaque lot (DPGF).

les pièces graphiques suivantes :

- ✓ le plan des façades au 1/50^e ;
- ✓ le plan du RDC 1/50^e ;
- ✓ le plan du R+1 1/50^e.



Commune d'Oulles-en-Oisans

3.1.2. visite du site du projet

Le maître d'ouvrage ne prévoit pas de visite du site. Elle est toutefois fortement recommandée : l'entreprise établit ses prix en connaissance des caractéristiques spécifiques du chantier (accès, stockage, altitude...).

3.1.3. renseignements complémentaires

Les demandes de renseignements, techniques ou administratifs, sont à formuler auprès de Monsieur Stéphane GIRARD, maître d'ouvrage du projet. Toute demande écrite de renseignements devra parvenir au plus le lundi 18 juin 2018. Une réponse sera adressée à tous les candidats déclarés avant la date de remise des prestations et au plus tard le vendredi 22 juin 2018.

3.2. remise des candidatures et offres de marché

Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO. Le pli comportera une enveloppe contenant les documents relatifs à la candidature, et une enveloppe comportant les documents relatifs à l'offre. Les prestations et propositions seront remises contre récépissé aux heures d'ouverture du secrétariat de la Mairie (lundi de 9h à 16h, vendredi 9h à 12h) ou seront adressées au maître d'ouvrage par pli recommandé avec accusé de réception postal. Le pli portera obligatoirement la mention « candidature au marché de travaux pour la Réfection de la Bergerie du Carrelet – NE PAS OUVRIR », et parviendra au maître d'ouvrage avant la date et l'heure limites suivantes : le vendredi 6 juillet 2018 à 12 heures. Toute réception tardive entraînera l'irrecevabilité et le pli sera renvoyé à son auteur. La remise des plis par voie papier est à privilégier.

3.3. dossier à fournir par les candidats

3.3.1. documents relatifs à la candidature

Les candidats doivent utiliser les formulaires DC1 et DC2 pour présenter leur candidature : renseignements concernant la situation propre de l'entrepreneur, du fournisseur ou du prestataire de services, et renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique, financière et technique minimale requise en vue de la sélection des candidatures (application des dispositions du décret du 25 mars 2016 n°2016-360 relatif aux marchés publics). Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

3.3.2. documents relatifs à l'offre

Les documents suivant constituent l'offre du candidat (à fournir pour chaque lot auquel le candidat souhaite répondre) :

- ✓ le formulaire ATTR11 dûment complété et signé (plus le formulaire DC4 le cas échéant) ;
- ✓ la DPGF renseignée et signée ;
- ✓ la note technique simplifiée permettant l'évaluation de l'offre selon les critères définis à l'article 3.4. du présent règlement de consultation et présentant notamment :

- la capacité du candidat à intervenir en contexte de montagne ;
- l'organisation envisagée pour répondre au planning prévisionnel avec l'estimation du nombre de jours de travail par type d'intervenant et élément de mission ;
- l'inventaire des moyens et personnels de l'entreprise, ainsi que ceux seront affectés spécifiquement à ce chantier ;
- les méthodes envisagées pour réduire l'impact environnemental du projet.



Commune d'Oulles-en-Oisans

3.4. sélection des candidatures et jugement des offres

Les candidatures et offres seront étudiées par la commission d'appel d'offre de la Commune d'Oulles-en-Oisans.

Sont éliminés les candidats dont la candidature est irrecevable au regard des dispositions légales et réglementaires ou dont les capacités techniques, financières ou professionnelles paraissent insuffisantes au vu des pièces de la candidature.

Les offres des opérateurs économiques dont la candidature est recevable sont analysées au regard des éléments relatifs à l'offre. Les offres seront analysées suivant les critères présentés dans le tableau ci-dessous.

Critères	Pondération	Sous-critères éventuels	Pondération
Valeur technique au vu du mémoire technique obligatoirement remis par les candidats dans leur offre	50 %	Aptitudes techniques à la mise en œuvre des prestations en contexte de montagne	15 %
		Organisation de chantier vis-à-vis du planning prévisionnel proposé	10 %
		Moyens techniques mis en œuvre	10 %
		Moyens humains mis en œuvre	10 %
		Méthodes et procédés visant à réduire l'impact environnemental du projet	5 %
Prix global des prestations au vu de la DPGF	50 %		50 %

Article 4 – désignation des candidats à retenir et négociation

Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité d'engager une négociation avec les trois meilleures propositions au vu des critères ci-dessus. La négociation porte sur les caractéristiques, les conditions d'exécution du marché et la prise en compte par les candidats des observations éventuelles de la commission d'appel d'offre sur offre de marché.

Article 5 – attribution du marché

Après négociation et validation en conseil municipal, le marché sera attribué par le Maire d'Oulles-en-Oisans.



Commune d'Oulles-en-Oisans

Article 6 – calendrier prévisionnel de la procédure

Date	Heure	Objet
lundi 11 juin 2018		publication de l'AAPC
lundi 18 juin 2018		date limite d'envoi des questions
vendredi 22 juin 2018		date limite de réponse aux questions
vendredi 6 juillet 2018	12 heures	date limite de réception des candidatures et offres de marché
mardi 10 juillet 2018	16 heures	ouverture des plis
samedi 14 juillet 2018	18 heures	réunion de la commission d'appel d'offres
lundi 16 juillet 2018		notification aux candidats
mardi 31 juillet 2018		signature des marchés
mi-septembre 2018 ou mi-mai 2019		début des travaux